



# AUBERGENVILLE INFOS

# #083

Mars - Avril - Mai 2016



## ▶ AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE

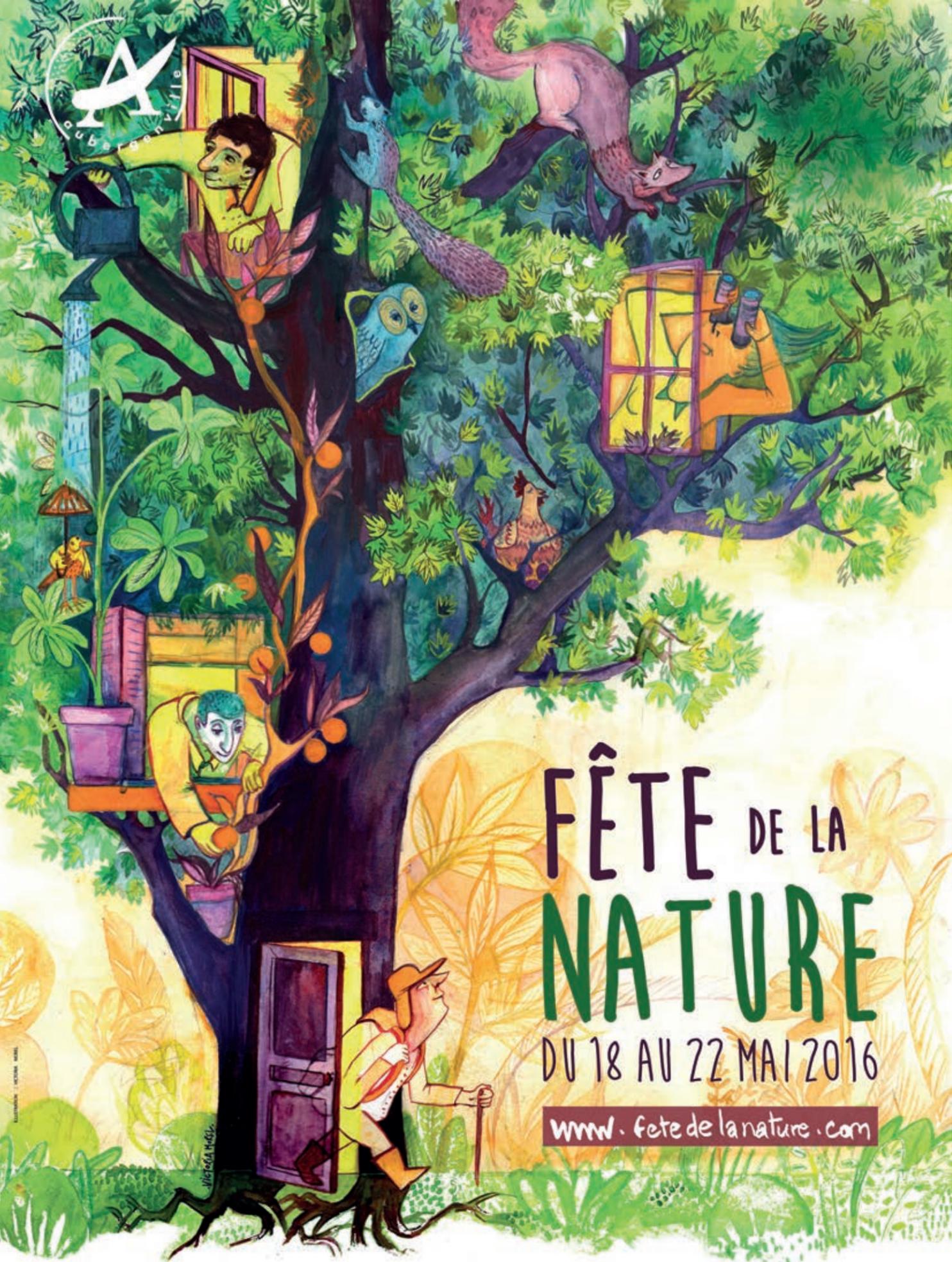
À vous la parole !

**Portrait**  
Tristan Thiery  
Retour à la terre

**En image**  
Parade lumineuse,  
Printemps  
des Arts ...

**Votre Ville**

**Rendez-vous**  
Aubergenville  
en fête



# ÉDITO ▼

Chères Aubergenvilloises,  
chers Aubergenvillois,



Comme chaque année, en ce début de printemps, la municipalité et les associations de la ville joignent leurs efforts et se mobilisent pour vous proposer des animations et des festivités toujours plus variées. Après la parade lumineuse début avril, les traditionnelles fêtes de la ville les 14 et 15 mai seront un moment fort de convivialité, suivies par un nouveau rendez-vous, appelé à devenir lui aussi incontournable, la fête de la nature, le 22 mai. Fête au cours de laquelle, nous vous invitons à un grand pique-nique collectif au bord de la Seine ! Mais administrer une commune, c'est aussi se projeter dans le futur et se préparer aux nouveaux enjeux.

Ainsi par exemple, le déploiement de la fibre optique qui vient tout juste de débuter, va se poursuivre sur la commune dans les mois prochains. Pour vous informer, la société Orange, à qui le Département a demandé d'assurer le déploiement sur Aubergenville, réunira les habitants le 13 Juin. Vous pourrez ainsi leur poser toutes les questions possibles ! N'hésitez pas à vous joindre à nous.

L'avenir, c'est aussi la mutation de certains de nos quartiers, et notamment de celui de la gare. Nous souhaitons réaménager le secteur pour lui donner une nouvelle identité, renforcer les connexions entre les quartiers, mais aussi offrir de nouvelles prestations et de nouveaux services.

Ce projet se fera avec vous !

Aussi, nous vous invitons à participer le 9 juin prochain à une réunion publique de lancement, suivie d'un atelier de travail au cours desquels vous pourrez donner votre avis et votre ressenti.

Privilégier le dialogue, l'écoute, la consultation, puis décider et faire : telle est notre feuille de route ! Venez donc nombreux aux réunions publiques !

Beau Printemps à tous.

Sophie Primas,  
Maire d'Aubergenville  
Sénateur des Yvelines

“ le dynamisme d'une ville  
toujours en mouvement ”

Journal édité par la mairie d'Aubergenville

1, avenue de la Division Leclerc 78 410 Aubergenville - 01 30 90 45 00

Directrice de la publication : Sophie Primas - Directrice de la rédaction : Virginie Meunier - Journaliste : Frédéric Ragot

Maquette : Florian Ibanez - Photos : Service communication - Fotolia - Impression : Imprimerie Wauquier

Merci à toutes les personnes qui ont collaboré à ce numéro

[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr) - [f Aubergenville et vous](https://www.facebook.com/Aubergenville) - [@Aubergenville](https://twitter.com/Aubergenville)

Distribué par les jeunes Aubergenvillois

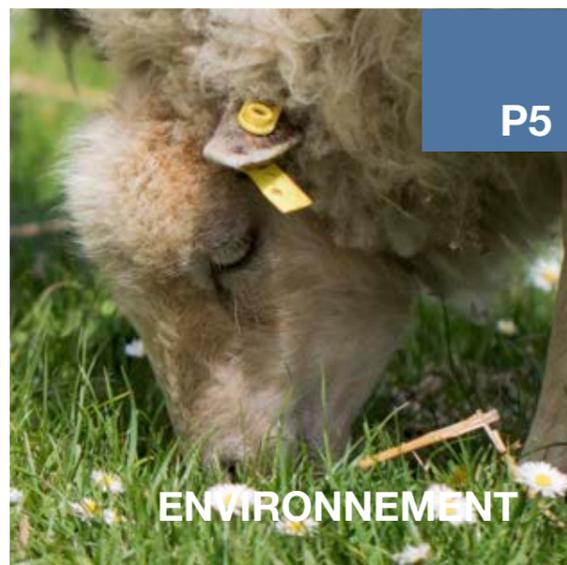
Renseignements au service animation : 01 30 90 45 83

[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr) ou [f AUBERGENVILLE ET VOUS](https://www.facebook.com/AUBERGENVILLE.ET.VOUS) - [@Aubergenville](https://twitter.com/Aubergenville)

# ► VOTRE VILLE

P5

CULTURE



P5

ENVIRONNEMENT



P6

ÉQUIPEMENT

Pose compteur Linky  
Médiathèque ERDF



P8

NUMÉRIQUE



P10

ÉVÉNEMENTS



P11

ÉVÉNEMENTS



## ► ENVIRONNEMENT

### Des moutons bientôt en ville pour entretenir les espaces verts

Dans le prolongement de la démarche « zéro phyto » initiée depuis plusieurs mois par la commune, les Berges de Seine et le parc du Vivier vont accueillir ces prochains jours de nouveaux locataires. Des moutons d'Ouessant, facilement reconnaissables par leur petite taille et leur robe noire, vont prendre possession des lieux pour assurer l'entretien des espaces verts ! Cette technique, appelée « éco-paturage », longtemps abandonnée, revient depuis plusieurs années au cœur de l'écosystème urbain. « C'est une activité qui présente plusieurs avantages, note Sylvain Martinel, responsable de la gestion des espaces verts. Elle permet de

maintenir la biodiversité, de lutter contre la pollution et de conserver des espaces naturels en état sans devoir tondre ou utiliser des désherbants. Les habitants de la commune, à commencer par les enfants, vont pouvoir être sensibilisés à la préservation de la nature en ville. » Les moutons - une petite douzaine, répartie sur les deux sites - seront installés dans des enclos de près de 6000 m<sup>2</sup>.

Vous aurez tout le loisir de venir les observer en famille paître mais vous ne devrez en aucun cas les nourrir (veillez surtout à ne pas laisser vos enfants leur donner du pain qu'ils digèrent très mal) ni bien sûr pénétrer dans leur nouvel environnement.

## ► CULTURE

### Voyage culturel et initiatique au cœur de l'Afrique

La quatrième édition de « Parcours des arts d'Afrique » se tiendra les 28 et 29 mai à la Maison des Associations. Organisé par l'association « Temps Danse Afro », ce véritable voyage culturel et initiatique riche en découvertes et rencontres ravira une nouvelle fois tous les amoureux d'arts et de culture africaine, quel que soit leur âge. Après avoir parcouru l'exposition fotogr'Afrique et dégusté quelques mets locaux, vous pourrez participer à différents stages menés par des artistes professionnels renommés. Aux côtés des adhérents de l'association et sous réserve d'inscription, vous vous essaieriez aux percussions et au chant polyphonique d'Afrique Centrale ou vous ferez vos premiers pas en danses du Bénin et du Burkina Faso... De quoi vous mettre dans le rythme avant le grand bal Africain du samedi soir ! Au programme, repas africain aux saveurs exotiques dès 19h30, spectacles, concerts, rencontres avec des artisans africains et soirée dansante. La réservation pour le bal - 8 euros pour les adultes, 4 euros pour les moins de 10 ans - est vivement conseillée avant le 10 mai.

Pour vous inscrire aux ateliers ou pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter l'association Temps Danse Afro - 79 avenue du Maréchal FOCH - 78410 Aubergenville. Tel : 06.18.86.92.24. Courriel : [assotempsdanseafro@gmail.com](mailto:assotempsdanseafro@gmail.com)

Retrouvez également le programme complet et la fiche d'inscription aux différents stages et au bal Africain à la Maison des associations.



Partez un week-end en AFRIQUE LES 28 ET 29 MAI

Parcours DES ARTS D'AFRIQUE 2016

À LA MAISON DES ASSOCIATIONS 25 ROUTE DE QUARANTE SOUS 78410 AUBERGENVILLE

Programme : BAL AFRICAIN, GASTRONOMIE AFRICAINE, CONTES-SPECTACLES-CONCERTS, PROJECTIONS VIDÉOS, EXPOSITION PHOTOGR AFRICAINE, STAGES DE DANSES AFRICAINES, STAGES DE PERCUSSIONS AFRICAINES, STAGES DE CHANTS AFRICAINS, ARTISANS AFRICAINS, MARCHÉ AFRICAIN

E-mail : [assotempsdanseafro@gmail.com](mailto:assotempsdanseafro@gmail.com) Tél : 06 18 86 92 24 - 06 17 48 54 79 Temps Danse Afro

Le mouton d'Ouessant est le mouton le plus petit du monde. Sans intérêt pour sa viande, c'est en revanche une vraie tondeuse écologique.

# ► ÉQUIPEMENT

## Linky, le compteur communicant d'ERDF\* arrive à Aubergenville



**L'opération de remplacement du compteur durera environ 30 minutes et sera entièrement gratuite.**

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité. C'est un compteur communicant qui peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. La pose des compteurs communicants Linky a commencé le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

L'objectif est de remplacer 90 % des anciens compteurs dans 35 millions de foyers en France d'ici 2021. D'ici quelques semaines, que vous soyez particuliers, professionnels, entreprises, collectivités..., vous serez concernés par la pose de ce nouveau compteur.

### Comment va se passer l'installation à Aubergenville ?

Vous recevrez un courrier personnalisé (précisant les coordonnées de l'entreprise de pose, et le numéro vert d'assistance Linky : **0800 054 659**) entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose qu'ERDF a missionnée, la société PHINELEC, vous informera de son passage 25 jours au moins avant la date prévue.

Cette entreprise sera facilement identifiable grâce au logo « Partenaire Linky » sur les véhicules et badges d'identification. L'opération de remplacement du compteur durera environ 30 minutes. Le compteur Linky sera installé en lieu et place de l'ancien compteur. Votre présence ne sera nécessaire que lorsque le compteur est situé dans le logement.



Pose Compteur - Photo : Lahcène Abib Médiathèque ERDF

### Quels sont les avantages mis en avant par ERDF

Le compteur Linky rend possible la mise en place de nouveaux services qui vont faciliter votre suivi :

**1** Les interventions courantes pourront être effectuées à distance, sans rendez-vous et sans dérangement. Par exemple, lors d'un déménagement, la demande de mise en service sera réalisée en moins de 24h.

**2** Le relevé de consommation se fera à distance et de manière quotidienne : plus besoin d'être présent !

**3** Vous disposerez d'un accès simple, gratuit et pédagogique à vos données de consommation depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone via un espace personnel sécurisé. Mieux informé, vous pourrez ainsi mieux comprendre votre consommation et donc la maîtriser.

**4** Ce nouveau compteur vous permettra aussi, si vous le souhaitez, de piloter des équipements compatibles de la maison. Vous aurez aussi accès à de nouvelles offres de services de maîtrise de l'énergie ou de modalités de facturation par les fournisseurs.

**5** Vous bénéficierez d'un dépannage plus rapide, notamment lors de pannes sur le réseau basse tension.

**Une consommation maîtrisée et un dépannage plus rapide pour faciliter votre quotidien**



Compteurs - Photo : Alexandre Sargos Médiathèque ERDF

### Quel est le coût du déploiement du compteur Linky ?

Le déploiement du compteur Linky n'engendre ni travaux ni frais à la charge des communes ou des contribuables. Le compteur Linky fait partie des investissements de modernisation d'ERDF (au même titre par exemple que l'enfouissement ou le renouvellement de lignes), et représente un investissement d'environ 5 milliards d'euros.

En cas de doute lors de l'intervention de l'entreprise de pose, vous pouvez contacter le numéro vert d'assistance Linky : **0 800 054 659**.

Pour toute question sur le compteur Linky [www.erdf.fr/Linky](http://www.erdf.fr/Linky)  
N° vert : **0 800 054 659**



Compteur Linky - Photo : Cyril Entzmann Médiathèque ERDF

\*ERDF : Électricité Réseau Distribution France

## La fibre optique bientôt chez VOUS

Réunion publique  
le 13 juin à 18h30  
à l'ITEDEC

C'est une révolution numérique à laquelle vous êtes sensibilisés depuis déjà plusieurs mois. La fibre optique se déploie peu à peu sur Aubergenville. En 2015, plus de 300 logements ont ainsi pu bénéficier d'une offre de très haut débit. Le déploiement va se poursuivre ces prochains mois dans de nombreux quartiers de la ville. Dès votre foyer raccordé à la fibre optique, vous pourrez bénéficier d'une offre très haut débit à sélectionner auprès de l'opérateur de votre choix. Pour savoir si vous êtes éligible, vous pouvez d'ores et déjà saisir votre numéro de ligne fixe ou votre adresse à l'adresse : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Une réunion publique aura également lieu le **13 juin à l'ITEDEC** - 21 rue du Chantier d'Herube 78410 Aubergenville de 18h30 à 21h. Les experts Orange viendront répondre à toutes vos questions.

### La Fibre, c'est quoi ?

Une fibre optique est un fil de verre qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres. La fibre optique est capable d'acheminer des débits considérables, au moins 30 fois plus rapides que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL), pour recevoir des informations comme pour en envoyer.

### La Fibre, pour quoi faire ?

Grâce à la fibre optique, la vitesse d'une connexion Internet est près de 30 fois plus rapide. Vous bénéficiez d'une meilleure qualité et dans des conditions plus confortables qu'avec les réseaux actuels. Contrairement à l'ADSL, la dis-

tance n'altère pas ou peu le signal de la fibre optique.

Grâce aux débits très importants, plusieurs personnes au sein d'un même foyer peuvent faire des usages simultanés sans connaître d'altération du débit. Vous pouvez par exemple en même temps :

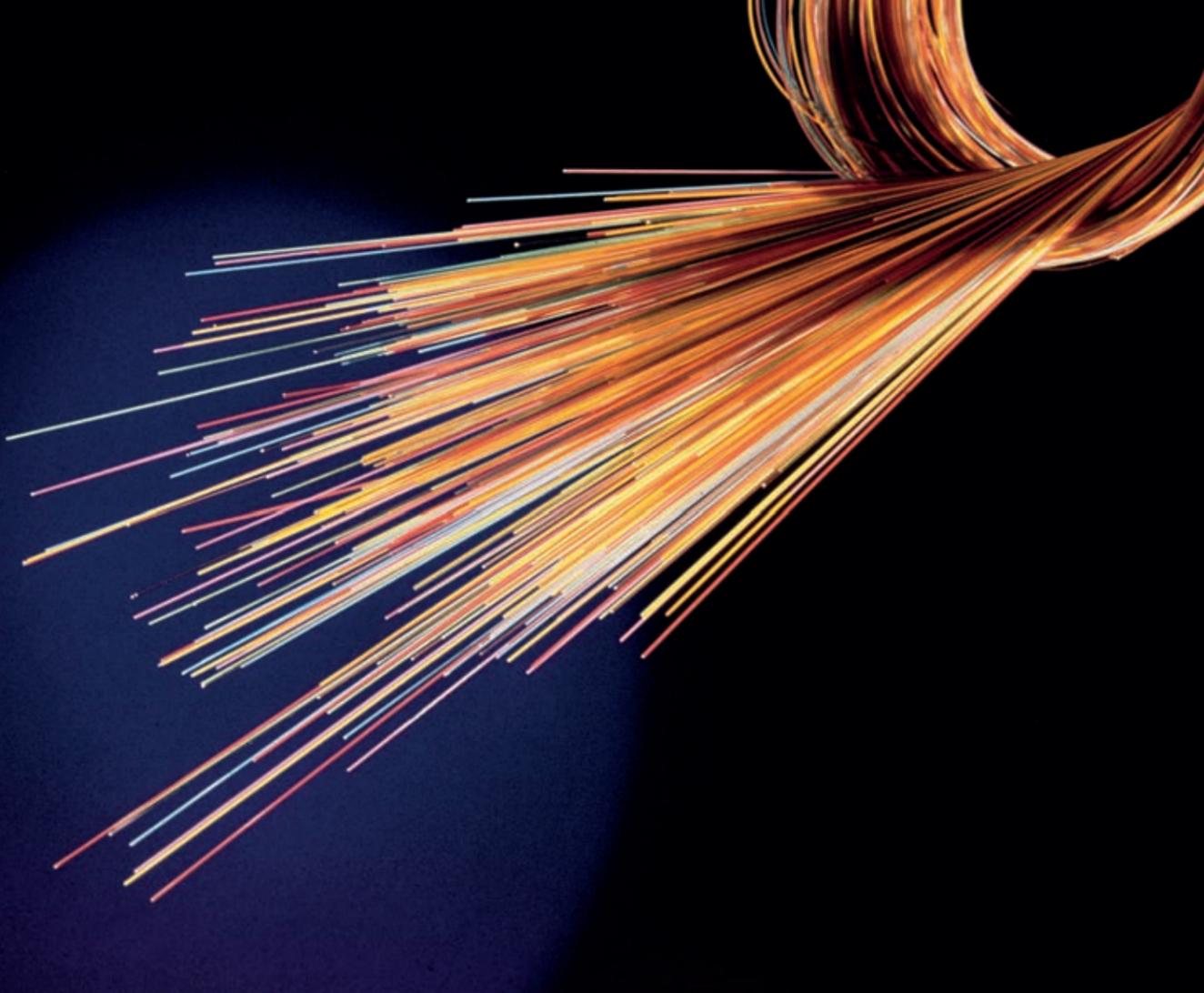
■ Télécharger en quelques secondes via une offre légale de vidéo à la demande un film sur votre ordinateur;

■ Regarder la télévision en haute définition sur plusieurs écrans au sein de votre domicile (TV, ordinateur, tablette numérique, smartphone,...);

■ Jouer en réseau;

■ Travailler à domicile en télétravail dans les mêmes conditions qu'au bureau (visioconférence, conception assistée par ordinateur, etc.) et envoyer des pièces jointes et des fichiers volumineux en quelques secondes.

Un réseau Très Haut Débit est aussi l'idéal pour vous garantir une expérience optimale si vous possédez un téléviseur en ultra haute définition (4K par exemple). Enfin, il ouvre la voie à une multitude de nouveaux services : e-éducation, e-santé, e-services, e-commerce,...



vous pouvez opter pour l'offre et le fournisseur d'accès à Internet (FAI) de votre choix, sous réserve que ce dernier ait relié votre immeuble à son réseau. Pour souscrire à la fibre, il faut d'abord que votre quartier soit éligible à la fibre optique. Demandez ensuite l'inscription du raccordement de votre immeuble à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

### Quels sont les coûts ?

Si vous habitez dans un immeuble, l'opérateur d'immeuble retenu par votre syndic prendra en charge l'ensemble des frais de raccordement et d'installation. L'installation de la fibre est incluse dans votre offre, elle ne vous coûte rien. Si vous habitez dans une maison individuelle en revanche, vous pourrez voir appliquer des frais d'installation. Jusqu'au 18 mai, ces derniers sont gratuits. Profitez-en ! Les offres fibre en cours de commercialisation sont généralement sensiblement identiques aux tarifs en ADSL. Rien ne vous oblige à passer à la fibre dans l'immédiat. Cependant, toute la ville sera entièrement équipée d'ici peu et vous serez donc rapidement incités à opter pour la fibre.

### Comment en bénéficier ?

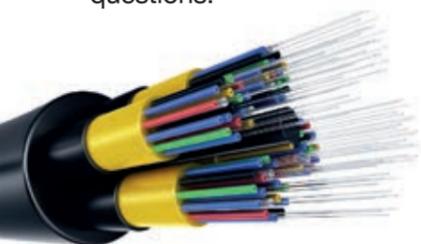
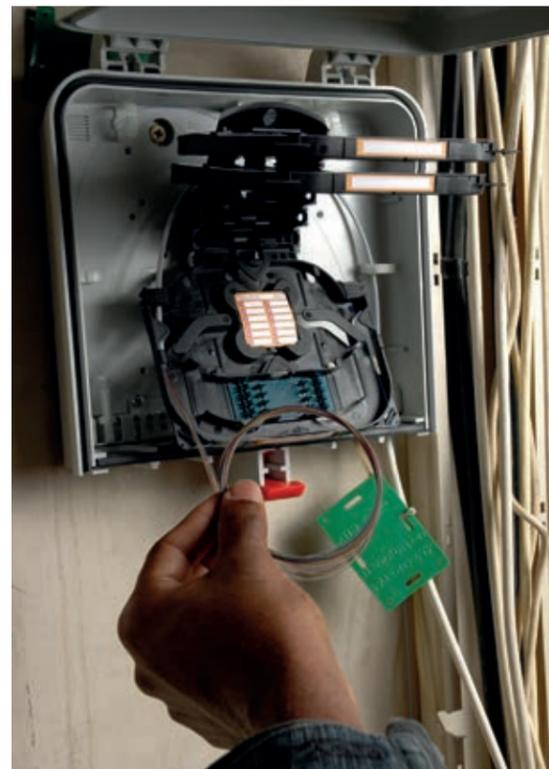
C'est la société Orange qui est chargée de déployer la fibre sur l'ensemble de la commune. Mais

### Comment se passe l'installation de la Fibre à votre domicile ?

Si vous habitez un immeuble, la fibre optique est déployée jusqu'au palier. Puis, un technicien expert prend le relais et installe la fibre jusqu'à l'intérieur de votre logement. Vous n'avez rien à faire, et les frais d'installation sont inclus. Le jour de votre rendez-vous, le technicien expert apporte tout le matériel nécessaire à l'installation, dont la box et le décodeur TV.

Il étudie avec vous la meilleure solution pour le raccordement de votre logement, puis procède à sa mise en place. Il configure votre accès internet et votre accès TV, puis connecte votre ordinateur et votre téléphone. Il s'assure avec vous du bon fonctionnement des services, et vous aide dans leur découverte.

Si vous êtes en maison individuelle, vous pouvez bien sûr également accéder à la fibre ! L'installation jusqu'à votre domicile peut se faire de deux manières : en aérien ou en souterrain. Des frais d'accès liés au raccordement sont facturés. Vous pouvez consulter les conditions et tarifs en points de vente.





## Fêtes de la ville, la grande nouveauté 2016

Les 14 et 15 mai prochains, la ville est à la fête ! Pour rendre cette édition inoubliable et permettre à tous les aubergenvillois d'y participer, l'équipe municipale vous a réservé une surprise.



## ÉVÉNEMENTS

### Aubergenville va faire la fête avec la nature !

Pendant 5 jours, du 18 au 22 mai, à travers des milliers de manifestations gratuites et ouvertes à tous, la Fête de la Nature propose de célébrer partout en France notre environnement. Aubergenville participera pour la première fois cette année à cet événement devenu incontournable depuis sa création en 2007. La commune organisera le 22 mai différentes animations gratuites, ouvertes à tous, au contact direct de la nature sur les berges de Seine qui permettront notamment de promouvoir la protection de la biodiversité et de mettre à l'honneur les hommes et les femmes qui œuvrent pour la nature au quotidien. « Aubergenville est très impliquée depuis plusieurs années dans la protection de l'environnement

au travers de nombreux projets (réduction de l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts, implantation d'un rucher, écopaturage, etc.) et c'est une belle reconnaissance de voir nos actions labellisées au sein d'une manifestation nationale référence », reconnaît Fabienne Paulin, adjointe au maire en charge de la culture et de l'environnement. Deux randonnées matinales vous seront proposées pour découvrir les sentiers d'Aubergenville en compagnie des « éco-gardes ». À partir de 12h30, un pique-nique organisé sur les berges de Seine vous permettra de partager un bon moment de convivialité. La ville prendra en charge une partie du pique-nique (fruits, légumes de saison, boissons) et chacun viendra avec son panier.

Des ateliers pédagogiques et ludiques autour de la nature raviront les enfants (à partir de 5 ans) tout au long de l'après-midi :

- un atelier "rempotage" avec les jardiniers des espaces verts de la ville ; les enfants repartiront avec leurs réalisations;
- un atelier "le maraîcher", assuré par un spécialiste horticole qui guidera les enfants pour réaliser des plantations (semis de légumes, herbes aromatiques) qu'ils pourront emporter chez eux;
- un atelier "nature saisonnière" pour comprendre la transformation des végétaux et associer la feuille à l'arbre à partir de dessins originaux.

Notre apiculteur, qui s'occupe des ruches installées aux berges de Seine, sera également présent toute l'après midi pour vous faire partager sa passion pour nos amies les abeilles. Une exposition de photos servira de support à son intervention.

### Dimanche 22 mai

**9h30 à 12h** : randonnées commentées  
Rendez-vous à **9h30** pour la grande randonnée (9km) sur le parking de la Nacelle (rue de Montgardé 78410 Aubergenville).

Rendez-vous à **10h30** aux berges de Seine d'Aubergenville pour la petite randonnée (boulevard Louis Renault) qui longera la promenade Henri Cuq.  
**12h30 à 14h** : pique-nique  
**14h à 17h** : ateliers pédagogiques

Pour découvrir le programme complet de la Fête de la Nature, une seule adresse : <http://www.fetedelanature.com/espace-acteurs/mairie-daubergenville>

Petits wagons, son de cloche facilement identifiable et gyrophare orange : un drôle d'engin bleu et blanc s'invitera tout le week-end à Aubergenville. Ce moyen de locomotion original et gratuit, c'est le petit train des Fêtes de la ville ! À bord, une soixantaine de personnes peuvent monter pour se rendre aux festivités.

Le samedi, de 11h à 19h, le trajet commencera au centre commercial d'Acosta pour se terminer au parc Nelly Rodi avec deux arrêts prévus sur le parking de l'ancienne communauté de

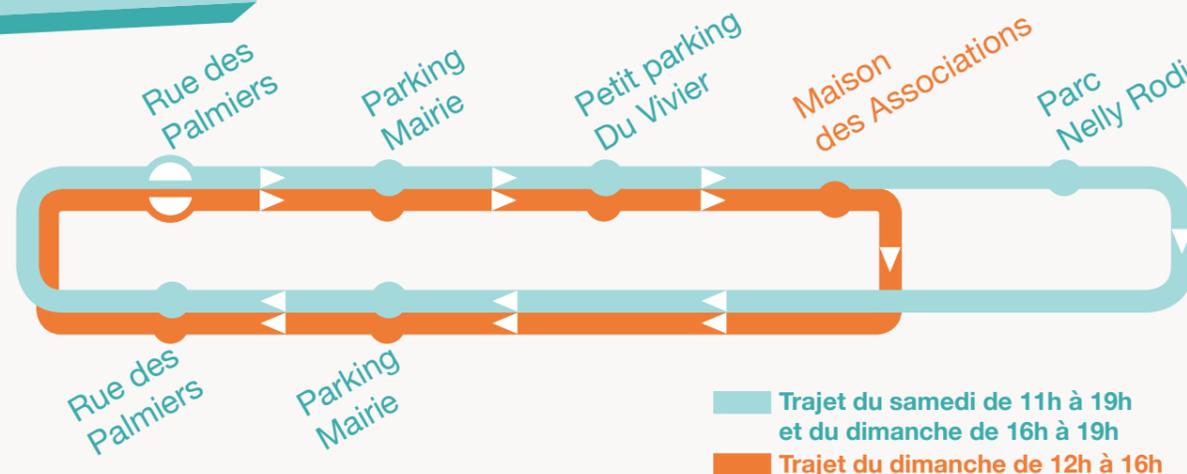
communes et le petit parking de la rue de Montgardé (en dessous du Château du Vivier). Un excellent moyen pour faire une petite promenade, venir déjeuner dans le parc et profiter des animations de l'après-midi. Comptez une bonne demi-heure pour la descente et une de plus pour le retour. Attention toutefois à ne pas manquer le **dernier départ vers 18h30** pour regagner vos pénates !

Le dimanche, de 12h à 16h, suivant les mêmes arrêts, le terminus se fera à la Maison des associations. Vous pourrez donc

assister au départ du corso que nous vous invitons à suivre pour vous rendre au parc. **À partir de 16h et jusqu'à 19h, il reprendra son circuit initial** pour vous emmener jusqu'au parc Nelly Rodi ou bien vous y embarquer pour le trajet retour.

Durant ces deux jours, des départs sont prévus approximativement toutes les heures ; les horaires peuvent cependant varier en fonction de l'affluence du public et de la circulation.

### Trajet du train



QUARTIER  
DE LA GARE

► **AMÉNAGEMENT DU  
QUARTIER DE LA GARE**  
À vous la parole !



# QUARTIER DE LA GARE À VOUS LA PAROLE !

## Un cœur de ville à valoriser

Le réaménagement du quartier de la gare est un enjeu majeur pour le dynamisme actuel et futur d'Aubergenville. Imprégné par sa vocation industrielle initiale, plusieurs friches urbaines marquent aujourd'hui le quartier. Forte de ces opportunités, la ville vient d'engager une étude urbaine menée par l'agence d'urbanisme et de paysage AME afin de faire émerger les potentialités de ce site.

Dans un premier temps, l'équipe d'ingénieurs et d'urbanistes a réalisé un diagnostic qui met en évidence les enjeux d'aménagement à l'échelle du quartier : la mobilité, les liens à créer avec les quartiers limitrophes, les espaces publics, la programmation qui doit combiner, logements, équipement, commerces entre autres.



## Le quartier de la gare en chiffres



2 930 habitants



4 800 voyageurs  
par jour qui utilisent la gare



5 commerces

1 conservatoire  
de musique et de  
dances



Première  
réunion  
publique  
le 9 juin à  
19h30

Ces thèmes sont au cœur de la vie des habitants et des usagers : Quelle identité pour ce quartier en devenir ? Quel patrimoine mettre en avant ? Comment renforcer les connexions entre les quartiers ?

Quelle offre complémentaire proposer en termes d'équipement et d'habitats ? Quels espaces publics valoriser ? Autant de questions auxquelles cette étude doit répondre en se nourrissant d'une analyse technique, mais aussi des éléments issus de la concertation avec le public que la ville s'apprête à engager.

Porte d'entrée métropolitaine, le quartier de la gare constitue un enjeu de taille, c'est donc un projet de mutation à long terme qui s'engage sur 10 voire 15 ans.



Le quartier de la gare vu du ciel

## Quel est le périmètre du projet ?

Le périmètre du projet intègre plusieurs friches industrielles et notamment l'ancienne cimenterie. Il s'étend sur plus de 6 hectares en partant de la gare, jusqu'à l'impasse des Hautes Beauces au sud et la rue Charles Trenet à l'est. La réflexion sera néanmoins menée à plus grande échelle afin de réfléchir aux continuités urbaines.

## Comment participer à la concertation citoyenne ?

Dessiner l'avenir du quartier de la gare est avant tout une démarche partenariale. Consciente que les usagers et habitants du quartier ont une expérience d'usage du lieu qui mérite d'être valorisée, l'équipe municipale souhaite associer dès maintenant les acteurs locaux, habitants, commerçants et usagers afin d'élaborer un diagnostic partagé et de dégager les premières pistes de réflexion en vue de l'élaboration du projet à venir.

Cette démarche de concertation se déroulera en deux temps. Tout d'abord une phase de diagnostic composée d'un atelier participatif, puis une balade urbaine qui donneront la possibilité à chacun de partager les atouts et les dysfonctionnements du quartier. En salle puis sur site, les participants seront amenés à s'exprimer sur la façon dont ils vivent le quartier, ce qui fonctionne, ce qui peut être amélioré, les enjeux et les attentes vis-à-vis du projet.

À la rentrée, une seconde phase portera sur les préconisations. Des scénarios et des points précis du projet seront soumis à débat lors d'un atelier. Il s'agira d'adapter les solutions retenues

et d'enrichir le projet en lien avec les attentes des participants. Enfin une réunion publique de restitution, présentera le projet final et clôturera la concertation.

Toutes ces rencontres sont l'occasion de participer activement au projet en partageant vos idées.

**Vous souhaitez participer et donner votre avis ?  
Venez aux rencontres organisées !**

### Phase Diagnostic :

Une réunion publique suivie d'un atelier participatif de lancement, **jeudi 9 juin à 19h30** à la Maison des Associations

Une balade urbaine, **samedi 25 juin à 10h**, retrouvez-nous devant la gare d'Aubergenville Elisabethville

À des fins logistiques, nous vous invitons à vous inscrire à la balade urbaine via l'adresse mail suivante : [concertation.aubergenville@traitclair.fr](mailto:concertation.aubergenville@traitclair.fr)

### Phase Préconisation :

Un atelier participatif, **le mercredi 14 Septembre à 19h30** à la Maison des Associations

Une réunion publique de restitution, **le 12 octobre à 19h30** à la Maison des Associations





# ▶ TRISTAN THIERY

Retour à la terre

**N**e lui dites pas qu'il est courageux. « J'ai surtout de la bonne volonté et beaucoup d'idées », répond, en souriant, Tristan Thiery. Le jeune homme de 29 ans s'est pourtant lancé dans un sacré défi. Il y a un peu plus d'un an, grâce au soutien, notamment financier, de sa famille, le natif de Colombes reprenait la ferme de la Garenne, abandonnée depuis plus de 20 ans. Près de 4 ha de terrain et de nombreux bâtiments d'exploitation qui faisaient autrefois partie du domaine de la Garenne d'Aubergenville et qui restent ancrés dans l'histoire de la commune. Dans le petit logement qui lui sert de résidence, à proximité des anciennes granges et écuries, Tristan Thiery a d'ailleurs conservé un vieux cliché en noir et blanc de la vie collective qui régnait au sein de la ferme au début du 20<sup>e</sup> siècle et qui lui sert de référence aujourd'hui. « C'est vrai que j'ai un peu la nostalgie de l'agriculture d'autrefois, convient-il. Je rêve de recréer ici un vrai lieu de vie, avec des jeunes agriculteurs comme moi attirés par la paysannerie, qui côtoieraient ma famille que j'espère regrouper également à terme. »

## La solidarité des Aubergenvillois

En attendant, Tristan Thiery a géré seul ou presque la remise en état de l'ensemble des bâtiments depuis plusieurs mois tout en réaménageant les champs en friche pour pouvoir débiter ses premières cultures maraîchères (oignons, ails, échalotes, salades, courgettes, épinards, tomates, aubergines...), conduites en respect du cahier des charges de l'agriculture biologique. « J'ai bien sûr bénéficié d'un coup de main de mes proches mais j'ai aussi eu la très bonne surprise de rencontrer des Aubergenvillois qui, sans même me connaître, se sont portés volontaires pour m'aider, confesse-t-il. Ma volonté est d'ailleurs que ce lieu puisse provoquer des rencontres. » Son intégration dans le tissu local devrait connaître un sérieux coup d'accélérateur ces prochaines semaines. Si ses premières productions sont déjà vendues par le biais de paniers en livraison via des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) dans certaines communes

d'Île-de-France, Tristan Thiery envisage d'ouvrir un magasin à la ferme en juin prochain. Les habitants de la commune pourront s'y approvisionner en vente directe en produits frais, le tout à des prix raisonnables. L'occasion également d'apporter son soutien à ce jeune agriculteur, « en décalage avec la société moderne » selon ses propres termes et au parcours atypique.

## Travailler au plus près de ses valeurs

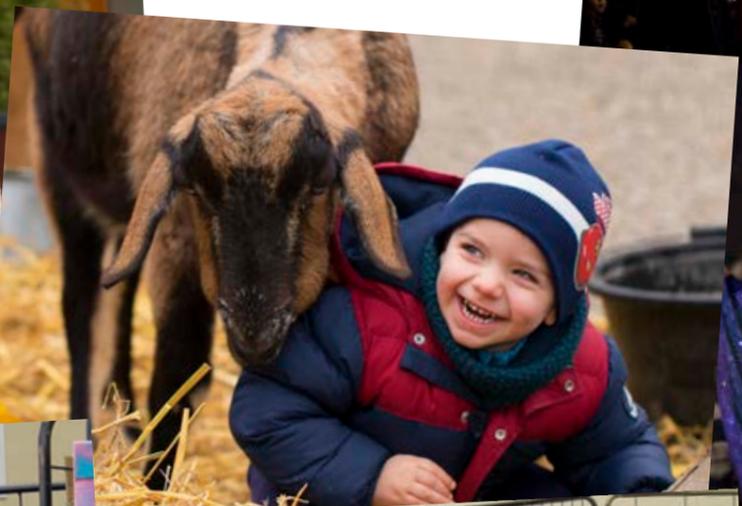
Car rien ne destinait Tristan Thiery, né d'un père médecin et d'une mère chef de bloc opératoire, à s'orienter vers un métier agricole. Titulaire d'un BEP carrières sanitaire et social, le jeune homme a enchaîné les expériences professionnelles et personnelles ces dernières années – aide-soignant, brancardier, animateur socio-culturel, bénévole pour la Croix Rouge... - avant brusquement, à 27 ans, de donner une nouvelle orientation à sa carrière. « Dans la foulée d'un voyage au Mali dans le cadre de la solidarité internationale avec mon frère et l'association « Graine de Savoir et Soif d'Apprendre », j'ai eu envie de me recentrer sur des choses essentielles et de vivre et travailler au plus près de mes valeurs avec cette envie de participer à un changement sociétal, reconnaît-il. Le projet d'installation en maraîchage biologique s'est rapidement imposé. »

Après un BPREA à orientation « production maraîchère AB », à Coutances, qui a lui permis d'acquérir des connaissances en techniques de production, plantes potagères, organisation du travail, commercialisation des produits, etc, une petite annonce allait définitivement changer le cours de sa vie. « J'ai découvert par hasard qu'un terrain et une ancienne ferme étaient en vente à Aubergenville, une commune que je longeais via l'A13 pour rejoindre ma formation, et cette opportunité était tellement passionnante et ambitieuse, avec comme objectif de permettre aussi à la commune de renouer avec ses traditions agricoles, que j'ai décidé de tenter l'aventure », explique-t-il. Un retour à la terre et un choix de vie courageux, même s'il s'en défend.

# ▶ PORTRAIT

À 29 ans, Tristan Thiery a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière en se lançant dans le maraîchage bio diversifié. Après avoir passé plusieurs mois à restaurer l'ancienne ferme de la Garenne, il va désormais pouvoir proposer le fruit de son travail aux Aubergenvillois.

# ► EN IMAGES



La Parade Lumineuse du 1<sup>er</sup> avril 2016



Les lauréats du concours :  
1<sup>er</sup> prix adulte : M. Benichou  
1<sup>er</sup> prix enfant : Jade Bourgeois



Perrichon Jean-Jacques et Plot Ghislaine le 23 avril 2016

Ils se sont dit "oui"



Le salon des Arts mars 2016



La chasse à l'œuf Dimanche 27 mars 2016 au parc Nelly Rodi



Falikou Fofana et Nawa Fofana le 2 avril 2016

# ▶ VOS RENDEZ-VOUS



14 & 15 mai

## Aubergenville en fête

Le parc d'Elisabethville se donnera des airs de parc d'attractions. Un choix d'animations originales et ludiques qui ne manquera pas de régaler petits et grands : jeux en bois, accrobranche, trampoline, petit train musical, chaises volantes, sphères sur l'eau... et pour la première fois, un laser game. Éclats de rires garantis !

**Parc d'Elisabethville** samedi 14 et dimanche 15 mai de 12h30 à 18h  
Renseignements au service animation au 01.30.90.45.83  
[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)

20 mai

## Quand j'étais Charles

Cette pièce, créée en 2013 par le singulier et talentueux Fabrice MELQUIOT, fait événement cette année. Dressant le portrait d'un perdant magnifique, le spectacle est servi par l'interprétation grandiose de Vincent GARANGER. Seul en scène avec sa veste kitsch en lamé, il nous raconte la vie d'un homme, VRP de province, qui vient d'être quitté par sa femme, qu'il aime encore...

**Théâtre de la Nacelle** vendredi 20 mai à 21h

Tarif B, réservation et billetterie au 01 30 95 37 76



22 mai

## Fête de la nature

Au cours d'une promenade matinale, venez découvrir les sentiers de randonnée d'Aubergenville en compagnie des éco-gardes pour une sensibilisation à la biodiversité. Un pique-nique participatif organisé sur les berges de Seine vous permettra de partager un bon moment de convivialité dans un décor verdoyant. Des ateliers pédagogiques et ludiques autour de la nature raviront les enfants tout au long de l'après-midi. Notre apiculteur sera également présent pour nous faire partager sa passion pour nos amies les abeilles.

**Berges de Seine, Boulevard Louis Renault** dimanche 22 mai de 9h30 à 17h. Informations au 01 30 90 45 83

4 juin

## Fête de quartier

Les Aubergenvillois sont invités le samedi 04 juin prochain sur le parvis de la Maison de Tous pour se rencontrer, échanger à l'occasion d'un grand moment de convivialité partagé entre toutes les générations.

Au programme : structure gonflable, pêche aux canards, promenade à poney, tombola, stand maquillage... Les associations présentes se feront un plaisir de vous servir merguez, frites, boissons rafraîchissantes et autres spécialités culinaires.

**Parvis de la Maison de Tous** samedi 04 juin de 11h à 18h  
Informations au 01 30 90 54 66



# ▶ PRATIQUE

## ▶ NUMÉROS UTILES

### Urgence médicale

D'un téléphone portable faire le 112

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- Centre Anti-Poison : 01 40 05 48 48

### • Dentiste :

Un service de garde est organisé les dimanches et jours fériés par le Conseil de l'Ordre Départemental des Chirugiens-Dentistes.

Un répondeur vous indiquera les coordonnées des praticiens de garde au 01 39 51 21 21

### • Pharmacie :

• En journée le week-end et jours fériés, contacter le commissariat des Mureaux au 01 34 92 49 00.

• Tous les jours à partir de 21h, se rendre au commissariat des Mureaux avec l'ordonnance du jour.

1

## Dépannage à domicile, soyez vigilants !

Avant de faire appel à un professionnel, suivez ces quelques conseils !

- Soyez prudent à la lecture d'une publicité ou d'une documentation commerciale donnant peu d'informations sur le service proposé et celles qui se prévalent de la caution d'un service public
- Exigez la communication, préalablement à la réalisation de tous travaux, d'un document écrit contenant les informations suivantes :
  - les taux horaires de main-d'œuvre TTC ;
  - les modalités de décompte du temps passé ;
  - les prix TTC des différentes prestations forfaitaires proposées ; les frais de déplacement, le cas échéant ;
  - le caractère payant ou gratuit du devis, et, le cas échéant, le coût d'établissement du devis ;
  - le cas échéant, toute autre condition de rémunération.
- Demandez à l'entreprise le prix des pièces qui seront remplacées pour éviter d'éventuelles surprises ;
- Pour toute prestation d'un montant supérieur à 150 euros TTC, demandez un état des lieux ou de l'appareil, de manière à avoir une vision précise des réparations à faire réaliser, et exigez un devis de la part du professionnel. Ne donnez pas votre accord trop rapidement.

En cas de litige avec un professionnel indélicat, vous pouvez saisir les services de la Direction départementale de la protection des populations des Yvelines au 01 30 84 10 00 ou par courriel : [ddpp@yvelines.gouv.fr](mailto:ddpp@yvelines.gouv.fr)

2

## Déclaration de revenus 2016 : Simplification, souplesse, sécurité

DÉCLARATION PRÉREMPLIE REVENUS 2015

Cette année, si votre revenu fiscal de référence (RFR) de 2014 est supérieur à 40 000 €, votre déclaration de revenus doit être réalisée par Internet. Toutefois, si vous n'en avez pas la capacité, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier. La généralisation de l'obligation de déclarer ses revenus en ligne étant progressive,

vous aurez l'obligation de déclarer en ligne :

- en 2017 si votre RFR de l'année 2015 est supérieur à 28 000 € ;
- en 2018 si votre RFR de l'année 2016 est supérieur à 15 000 €.

En 2019, tous les usagers devront déclarer en ligne quel que soit leur RFR. Il est donc recommandé de ne pas attendre la dernière année pour déclarer ses revenus en ligne. En cas d'incapacité ou de difficultés, la DDFIP des Yvelines, met à disposition, dans les accueils des centres des finances publiques, des ordinateurs en libre service et un accompagnement pour aider les usagers.

# ▶ TRIBUNES

Les tribunes sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

## NON A LOI TRAVAIL

Depuis quelque semaines et, espérons-le, jusqu'à son retrait définitif, la protestation contre la loi Travail s'amplifie dans le monde du travail et la jeunesse scolarisée.

Cette loi, nouveau cadeau du gouvernement au grand patronat, vise à dégrader encore le rapport de forces entre salariés et employeurs. Son application permettrait à l'employeur de faire sa propre loi dans son entreprise, de se soustraire aux contraintes en matière d'horaires, de salaires, de conditions de travail, de licenciements, en lui donnant les moyens de « négocier » à tout moment, sur tout sujet, quasiment avec chaque travailleur pris individuellement et en permanence sous la menace du licenciement.

Ceux, au gouvernement comme dans l'opposition, qui soutiennent cette loi avancent un seul argument : les patrons n'embaucheront que lorsqu'ils auront le droit de licencier facilement et gratuitement, il faut que la main d'œuvre soit souple et se plie aux aléas de la vie économique. Mais chacun sait, surtout dans la jeunesse, à quel point la main d'œuvre est déjà, hélas, souple : plus de 80 % des postes proposés sont des CDD ; bien des jeunes, des années durant, ne connaissent que ces contrats, quand ce ne sont pas des petits boulots. Et puis il ne doit pas être si difficile de licencier si l'on voit le nombre d'entre

nous qui se sont, un jour ou l'autre, retrouvés sur le pavé ! Simplement, aujourd'hui, il faut encore y mettre quelques formes...

Cette loi n'est pas faite pour faciliter l'embauche, mais pour augmenter la pression sur tous les travailleurs, pour aggraver leur exploitation.

Si elle passait, la loi Travail dégraderait immédiatement la situation de tous les salariés et reviendrait sur les acquis de presque deux siècles de luttes de la classe ouvrière. Les travailleurs se sont en effet battus pour imposer des limites à leur exploitation. Ces limites, en passant dans la loi sous la forme du Code du travail, sont devenues obligatoires pour tous, partout. C'est là-dessus que le patronat et son gouvernement veulent revenir. C'est pour conserver cet acquis, pour eux et pour la nouvelle génération, que des centaines de milliers de travailleurs et de jeunes ont manifesté. C'est pour cela et, plus généralement pour que le monde du travail relève la tête et reprenne le chemin de la lutte, que je vous appelle, au nom de Lutte Ouvrière, à participer à toutes les initiatives prises pour combattre cette loi funeste.

**Philippe Gommard**  
Pour lutte ouvrière

## Encore plus d'impôts en 2016 :

Chaque année à cette même époque revient le vote du budget de la commune pour l'année qui va venir. Chaque année, nous répétons les mêmes évidences que la mairie se refuse à entendre les choix faits par la majorité au Conseil ne sont pas ceux qui sont nécessaires, ne sont pas ceux qu'attendent les Aubergenvillois. Le budget de 2016 vient d'être voté, nous avons voté contre car il n'est pas orienté vers les vrais besoins de la population et des structures qui permettent de mieux vivre à Aubergenville.

Tout d'abord, une nouvelle qui ne réjouira personne : le Conseil Municipal ne prévoit aucune baisse d'impôts pour les contribuables. Pire, certains d'entre nous, ceux qui sont propriétaires, vont payer plus. Les amis politiques de la majorité municipale d'Aubergenville qui siègent au conseil départemental ont fait le choix d'augmenter les taxes foncières de 66%, soit 125€ par foyer !

Parlons des associations, celles qui font vivre notre ville en l'animant, chacune à sa manière. Elles vont devoir faire face à des baisses importantes de leurs subventions, de 5 à 7% en moins dans les budgets. Pour ces associations sportives et culturelles, voici venir des difficultés supplémentaires, avec les risques potentiels de baisse d'activités, si ce n'est pas pire.

Rappelons ici cette faute grave de l'ancienne adjointe au

maire (actuelle maire de notre commune) qui a contracté des emprunts (10 millions d'euros) soi-disant « structurés », mais en fait \*« toxiques » \*qui plombent aujourd'hui les finances d'Aubergenville. Sachez bien que nos impôts servent à rembourser des intérêts qui ont déjà plus que doublés, sans que l'on puisse en voir le bout. L'Etat va venir renflouer un peu (avec les impôts des contribuables) les caisses via la société de financement local mais cela n'excuse pas les choix politiques précipités et hasardeux qui ont créés le souci.

Bien d'autres points de ce budget mal conçu - ou trop bien fait pour bénéficier à certains - mériteraient d'être analysés. Nous pourrions parler du manque d'investissement en matière de politique jeunesse ou du manque d'ambition en matière de politique de développement durable, de l'abandon de pans entiers des prérogatives municipales à la mégapole Poissy-Mantes en cours de construction...

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de voter contre le budget 2016, en étayant chacune de nos réactions par des remarques de bon sens.

**Mohamed ZERKOUN**

## Budget 2016 voté sans augmentation de la fiscalité communale depuis 14 ans.

Totalement incapable de réduire le train de vie de l'Etat, le gouvernement actuel - les grands amis de notre opposition municipale - a choisi de baisser drastiquement les dotations aux collectivités territoriales, faisant peser **sur elles seules** les efforts de redressement de notre pays. Pour Aubergenville, en 5 ans, c'est presque 1 million d'euros de moins par an qu'il faudra compenser !

Cela m'a naturellement amenée à voter contre la loi de Finances 2016 au Sénat.

Véritable drame pour certaines communes, partout sur le territoire français, cette politique a déclenché une baisse de 15 % des investissements au niveau national et une vague de protestations unanimes de tous les maires de France de gauche, de droite et sans étiquette, maires étranglés par ces décisions irresponsables. Le gouvernement, à un an des élections présidentielles, préfère faire porter la responsabilité des hausses d'impôts aux élus locaux plutôt que de l'affronter. Bel esprit politicien. Et c'est exactement la même chose pour le département des Yvelines dont les dotations vont passer de 190 Millions par an à...10 Millions dès l'année prochaine.

Dans ce contexte national extrêmement difficile, Aubergenville a néanmoins voté son budget sans alourdir la pression fiscale communale et en continuant à investir raisonnablement (plus de 5 Millions d'euros en 2016) **sans emprunter**.

Un exploit. Ou plutôt le fruit d'un travail de longue haleine sérieux et rigoureux comme nous vous l'indiquions dans la tribune de mars dernier.

De plus, début 2016, nous avons renégocié nos emprunts structurés pour des emprunts à taux fixes, sans avoir fait appel, comme de nombreuses autres collectivités, à de nouveaux emprunts, ni alourdi les impôts communaux. Une belle sortie, négociée au bon moment, dans l'intérêt des Aubergenvillois.

Enfin, en Septembre prochain, nous reviendrons vers vous pour vous aider à bien comprendre vos nouvelles feuilles d'imposition locale : taxe d'habitation et taxe foncière. En effet, avec la création de la Communauté Urbaine, nos taux d'imposition seront un peu « chamboulés » ! **Mais la pression fiscale communale sera stable.**

Ainsi, malgré les difficultés créées par le contexte économique et l'inconscience gouvernementale, nous nous attachons à tenir nos engagements.

**Sophie PRIMAS**

## ▶ PERMANENCES

### • Du maire

Un vendredi sur deux de 15h à 17h. Se présenter à l'accueil de la mairie.  
Tél. : 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88

### • Des élus

Les adjoints au Maire et le Conseiller municipal délégué vous reçoivent sur rendez-vous. Si vous souhaitez les rencontrer, contactez le secrétariat du Maire au 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88.

### • Du sénateur

Sur rendez-vous le mardi, de 9h à 12h, au 01 30 90 28 41, 15 avenue Charles de Gaulle à Aubergenville.

### • Du député

Le député Jean-Marie Tétart vous reçoit sur rendez-vous au 06 84 04 60 59.



# Aubergenville en Fête

**14 & 15  
MAI 2016**  
Parc Nelly Rodi

Renseignements : service animation au 01 30 90 45 83  
[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr) ou  AUBERGENVILLE ET VOUS -  @Aubergenville